

13/04/2012

Mémoire déposé au  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
(BAPE)

289 P  NP  DM21

Projet de mise en valeur hydroélectrique de la  
rivière Ouiatchouan au village historique de  
Val-Jalbert 6211-01-029

---



ORGANISME  
DE BASSIN VERSANT  
LAC-SAINT-JEAN

Par  
l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean

Dans le cadre de l'audience publique sur le projet de  
mise en valeur hydroélectrique de la rivière Ouiatchouan  
au Village historique de Val-Jalbert

Avril 2012

## ÉQUIPE DE RÉALISATION

### Rédaction

Tommy Tremblay, coordonnateur  
Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean

### Réviseurs

Aline Gagnon, présidente  
Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean

Anne Malamoud, chargée de projet  
Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean



### Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean

1013, rue du Centre sportif

Normandin (Qc) G8M 4L7

Bureau : (581) 719-1212

Fax : (581) 719-1217

Courriel : [t.tremblay@obvlscstjean.org](mailto:t.tremblay@obvlscstjean.org)

Site Internet : [www.obvlscstjean.org](http://www.obvlscstjean.org)

## Table des matières

Mise en contexte .....	4
Position de l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean.....	5
Les enjeux.....	6
La qualité de l'eau et des écosystèmes .....	7
La quantité d'eau .....	8
L'accessibilité a l'eau.....	9
Les usages .....	9
L'autonomie des acteurs de l'eau.....	10
Santé et la sécurité .....	11
Conclusion.....	11
Bibliographie .....	12

L'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean tient à remercier les membres du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement de lui accorder l'opportunité de participer à cette consultation sur le projet de mise en valeur hydroélectrique de la rivière Ouatouchouan au Village historique de Val-Jalbert.

## **Mise en contexte**

L'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean est une table de concertation ayant pour mandat d'élaborer un plan directeur de l'eau et d'assurer le suivi de sa mise en œuvre. Nous organisons dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant.

Les orientations, la mission et l'encadrement de notre organisme sont définis par :

- la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection, adoptée en 2009 (L.R.Q c. C-6.2);
- la Politique nationale de l'eau, adoptée en 2002;
- l'actuel Cadre de référence pour les organismes de bassins versants du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP).

Nous faisons la promotion de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant, c'est-à-dire une approche qui cherche à inclure les intérêts, les ressources et les contraintes de l'ensemble des acteurs qui interviennent dans un même domaine plutôt que de considérer indépendamment les préoccupations et les responsabilités propres à chacun. La gestion intégrée de l'eau est donc un mode de gestion qui tient compte de l'ensemble des usages qui ont un impact sur la ressource eau. Cette approche permet d'avoir une vision globale et de connaître les effets cumulatifs des activités sur la ressource eau et sur les autres usages de l'eau.

La table de concertation rassemble des représentants des secteurs économique, municipal et communautaire, ainsi que des représentants de différents ministères. Notons que les ministères et les autres membres consultatifs n'ont pas pris part à l'élaboration du présent mémoire.

## **Position de l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean**

Nous voudrions tout d'abord féliciter la Société d'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean pour sa transparence. Le processus de préconsultation sur le projet de développement d'une mini-centrale hydroélectrique à Val-Jalbert a été réussi. Il a permis à la population et aux organisations présentes sur le territoire d'en savoir davantage, et ce, en amont du projet. En plus d'avoir informé la population, nous estimons que la Société d'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean a démontré qu'elle tenait compte des préoccupations locales. Les deux ateliers qui se sont déroulés dans la municipalité de Chambord ont permis d'identifier les réels enjeux et préoccupations de la population. Nous sommes d'avis que le résultat des ateliers a été pris en compte dans l'étude d'impact sur l'environnement.

L'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean a décidé d'appuyer le projet de mise en valeur hydroélectrique de la rivière Ouiatchouan. En effet, nous croyons que le promoteur a fait beaucoup pour atténuer les impacts appréhendés. Plusieurs mesures d'atténuation sont d'ailleurs prévues tout au long des travaux. Il s'agit d'un projet issu du milieu, porté par les collectivités de MRC de la Maria-Chapedelaine, de la MRC du Domaine-du-Roy et de Mashteuiatsh. Le projet permettra à ces collectivités de développer des outils dans le but d'assurer leur développement et leur autonomie. Le projet de mise en valeur hydroélectrique de la rivière Ouiatchouan donnera un nouveau souffle à une région qui souffre encore de la crise forestière.

Ce mémoire nous permet donc d'apporter notre appui, mais également de faire des recommandations qui contribueront à faire du projet de développement d'une mini-centrale hydroélectrique à Val-Jalbert, un projet encore meilleur.

Précisons également que ce mémoire vise exclusivement le projet de développement d'une mini-centrale hydroélectrique à Val-Jalbert. Les effets cumulatifs et la pertinence de construire de nouveaux barrages ne sont pas discutés. Nous croyons que les enjeux liés à la filière énergétique devraient être abordés au niveau provincial.

## Les enjeux

Les préoccupations de l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean sont présentées par enjeux. Ces enjeux ont été élaborés en collaboration avec les acteurs locaux et traduisent les préoccupations majeures du bassin versant. Ils sont la base du développement d'une vision partagée du devenir des ressources en eau au Lac-Saint-Jean.<sup>1</sup> Ils sont issus de plusieurs rencontres et ont été adoptés tout récemment par la table de concertation de l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean. Ils ont servi de fondement à la conception du plan directeur de l'eau (PDE). L'utilisation de ces enjeux pour ce mémoire nous permet de traiter plus facilement de l'ensemble des éléments qui ont un lien avec l'eau tout en traduisant l'identité régionale.

Les enjeux de l'eau au Lac-Saint-Jean

- *La qualité de l'eau et des écosystèmes*
- *La quantité d'eau*
- *L'accessibilité à l'eau*
- *Les usages*
- *L'autonomie des acteurs de l'eau*
- *La santé et la sécurité*

Notez bien que ces enjeux s'entrecroisent et demeurent interdépendants l'un des autres.

---

<sup>1</sup> **Suivi de la Politique de l'eau et bassin versant, Environnement Québec** ; *Gestion intégrée de l'eau par bassin versant au Québec : Cadre de référence pour les organismes de bassins versants prioritaires (2004)*, 26 pages.

## La qualité de l'eau et des écosystèmes

La qualité de l'eau dans la rivière Ouiatchouan est bonne. Les résultats d'échantillonnage de 1975 à 1986, de 1991 et de 2010 n'ont pas démontré de problématique majeure.

Tel qu'inscrit dans l'étude d'impact sur l'environnement, certains travaux durant la phase de construction pourraient entraîner des matières en suspension (MES) dans la rivière Ouiatchouan. Ces matières pourraient, à leur tour, altérer la qualité de l'eau. De plus, la machinerie représente un risque pour les déversements accidentels d'Hydrocarbures, de carburants ou d'autres contaminants.

Dans l'étude d'impact sur l'environnement, plusieurs mesures d'atténuation sont proposées tel qu'installer une barrière à sédiments le long de la rive, éviter de circuler sur les rives, restaurer la bande riveraine, etc.<sup>2</sup> Les mesures d'atténuation courantes visant la protection des cours d'eau seront appliquées, mais rien n'est prévu pour s'assurer de l'efficacité de celles-ci. Nous croyons que la surveillance est une chose, mais le suivi est tout aussi important.

C'est pourquoi nous recommandons de mettre en place un programme de suivi de la qualité de l'eau pour la rivière Ouiatchouan lors des phases de préconstruction et de construction. Un suivi qui viserait les éléments qui pourraient potentiellement affecter le cours d'eau, c'est-à-dire les matières en suspension et les hydrocarbures. Un suivi permettrait de mesurer l'efficacité des mesures d'atténuation proposées tout en s'assurant que l'eau de la rivière Ouiatchouan demeure d'une grande qualité. Plus simplement, le programme consisterait à définir des points d'échantillonnages en aval du projet. Des échantillons pourraient être pris de façon ponctuelle tout au long des travaux ce qui permettrait de s'assurer de l'efficacité des mesures instaurées. Le suivi permettrait, par la même occasion, de vérifier à nouveau que les bassins de décantation et/ou de sédimentation n'ont pas d'impact sur la qualité de l'eau et des écosystèmes, car après un certain temps, l'eau présente dans ces bassins sera retournée à la rivière.

**Recommandation #1** - *Mettre en place un programme de suivi de la qualité de l'eau pour la rivière Ouiatchouan.*

<sup>2</sup> **Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean** ; Documentation relative à l'étude d'impact déposée au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs - Étude d'impact, rapport principal – Volume 1, (2011), p.9-26

## La quantité d'eau

Le débit dit écologique de 0,3 m<sup>3</sup>/s reste une préoccupation de la part de la population. Selon l'étude d'impact, la méthode écohydrologique n'a pas été retenue par le promoteur même si elle était recommandée par la Société de la Faune et des parcs du Québec (FAPAQ, 1999)<sup>3</sup>, car elle ne serait pas rentable.

Il existe différentes méthodes pour calculer le débit écologique. L'ensemble de ces méthodes doit être considéré afin de maintenir l'écosystème aquatique, tout en assurant une certaine rentabilité pour le projet. Nous croyons donc qu'il serait important de réaliser une étude complémentaire afin de s'assurer que ce débit affectera le moins possible l'écosystème en place. Le débit écologique a été déterminé en fonction du poisson et de son habitat, mais plusieurs autres espèces de plantes, d'insectes, des amphibiens et de microorganismes dépendent de celui-ci. Il est donc important de démontrer sans le moindre doute que le débit écologique proposé de 0,3 m<sup>3</sup>/s est le bon. Cette étude pourrait apaiser les préoccupations de la population, tout en s'assurant de la validité des résultats.

Il est également important de s'assurer que le débit écologique demeure intact tout au long du bief intermédiaire (870 mètres). Évidemment, il y aura une perforation dans le barrage qui permettra en tout temps de laisser couler le débit écologique.<sup>4</sup> Lorsque l'orifice sera ajusté, il faudra mesurer ce débit à côté du barrage, mais également à l'extrémité du bief intermédiaire, c'est-à-dire à l'endroit où elle rejoint l'eau qui a été turbinée. Cette procédure permettra de s'assurer que le débit est maintenu et qu'il n'y a pas de perte occasionnée par la série de chute et de cascades située entre le barrage et la centrale.

**Recommandation #2** - Réaliser une étude complémentaire afin de s'assurer que le débit écologique affecte le moins possible l'écosystème en place.

*Mettre en place des mesures afin de s'assurer que le débit écologique soit maintenu tout au long du bief intermédiaire.*

<sup>3</sup> **Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean** ; Documentation relative à l'étude d'impact déposée au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs - Étude d'impact, rapport principal – Volume 1, (2011), p.2-30

<sup>4</sup> **Bureau d'audiences publiques sur l'environnement** ; Projet de mise en valeur hydroélectrique de la rivière Ouatouchouan au Village historique de Val-Jalbert - Séance tenue le 12 mars en soirée à Roberval, 125 pages.

## L'accessibilité à l'eau

L'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean se soucie également de l'accessibilité à l'eau. Au Québec, le projet de loi n° 27 « *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection* » indique que « *l'usage de l'eau est commun à tous et que chacun doit pouvoir accéder à une eau dont la qualité et la quantité permettent de satisfaire ses besoins essentiels* ». À une époque où la privatisation des berges est sans cesse en augmentation, chaque personne doit pouvoir avoir accès à l'eau, que ce soit pour ses besoins ou pour ses loisirs et c'est pourquoi l'accessibilité à la rivière Ouatouchouan est l'une de nos préoccupations.

Le village historique de Val-Jalbert fait un travail remarquable de conservation et de mise en valeur du site depuis quelques années. Nous croyons que les revenus générés par le projet pourraient assurer une certaine sécurité financière au site et ainsi, lui permettre de continuer son développement. Il pourra alors rendre accessible ce site unique aux visiteurs de l'étranger.

Le sentier Ouatouchouan offre également un accès privilégié et une vue imprenable sur le cours d'eau. Nous croyons qu'il serait important de favoriser le maintien du sentier. Le projet de mise en valeur hydroélectrique a été modulé en fonction de cet accès. Plusieurs mesures d'atténuation ont été considérées afin de diminuer son incidence sur la qualité du paysage. La présence du sentier a même eu une influence sur le choix de l'emplacement de quelques infrastructures, dont le barrage. Il serait alors dommage de voir disparaître celui-ci, car le sentier permet aux gens de la communauté d'admirer la chute Maligne à peu de frais et de découvrir un parcours étonnant. C'est pourquoi nous croyons que la Société d'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean pourrait soutenir le comité du sentier Ouatouchouan dans le but de maintenir un accès privilégié à la rivière Ouatouchouan pour les citoyens.

**Recommandation #3** - Favoriser l'accès à la rivière en mettant en valeur le sentier Ouatouchouan et en soutenant le comité responsable.

## Les usages

L'harmonisation des usages est également un aspect important du projet. Nous croyons que la Société d'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean a bien considéré la valeur du patrimoine culturel que représente le Village

historique de Val-Jalbert. Plusieurs mesures d'atténuation ont été proposées permettant ainsi la protection de ce patrimoine et la mise en valeur du site. L'entente d'intégration et de complémentarité qui a été élaborée afin de s'assurer que le projet de la Société s'intègre au site de Val-Jalbert est une preuve de l'effort qui a été mis dans l'harmonisation des usages. Nous croyons donc que le projet pourrait s'intégrer à l'intérieur du site sans compromettre la vocation récréotouristique de celui-ci.

Selon l'étude d'impact sur l'environnement, le réservoir (lac) des Commissaires situé en amont du projet ne sera pas utilisé pour réguler le débit de la rivière Ouiatchouan. Il est important que cette situation demeure tout au long de l'opération de la centrale. Il y a plus de 300 riverains qui vivent aux abords de ce réservoir et le niveau de l'eau est un enjeu important pour eux. Plusieurs de ces riverains s'alimentent en l'eau de surface par le biais d'une pompe ou par gravité. Ce type d'alimentation représente 55,3 % de toutes les installations autour du lac des Commissaires.<sup>5</sup> Or, lorsque le niveau du lac baisse, leur alimentation en eau potable peut être compromise. Plusieurs autres activités de loisirs peuvent être également compromises par un changement du niveau de l'eau. Nous croyons que le projet tel que présenté, c'est-à-dire sans l'utilisation du barrage des Commissaires pour moduler le débit de la rivière en fonction des besoins de la centrale, doit demeurer afin d'éviter d'éventuels conflits d'usages.

### **L'autonomie des acteurs de l'eau**

La Société d'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean a tenté de créer un sentiment d'appartenance autour du projet de mise en valeur hydroélectrique de la rivière Ouiatchouan. Elle a informé la population, elle l'a écouté et même impliqué dans le projet. Il ne faut surtout pas laisser de côté cet engouement. Il est important de continuer de tenir informée la population même pour la phase d'exploitation.

Le suivi peut prendre différentes formes et ne passe pas nécessairement pas la création d'un nouveau comité. Le comité de gestion du bassin versant de la rivière Ouiatchouan (CGRO) est une table de concertation qui rassemble déjà les principaux acteurs de la rivière Ouiatchouan. Elle rassemble des représentants des secteurs économique, municipal, communautaire et même gouvernemental. Elle pourrait aisément être utilisée pour partager de l'information et assurer un suivi auprès des acteurs. Évidemment, cette responsabilité devra être accompagnée d'un financement dans le but de permettre au CGRO d'accomplir au

---

<sup>5</sup> **MRC du Domaine-du-Roy** ; *Le relevé sanitaire des lacs Maggie, des Commissaires et Saint-Jean*, (2009), 234 pages.

mieux son mandat. En plus de faire le suivi, cela permettrait de consolider cette organisation qui a comme mission la protection et la mise en valeur de l'eau, de ses usages et des écosystèmes aquatiques du bassin versant de la rivière Ouiatchouan.

Il existe aujourd'hui différents moyens de rejoindre les gens tels que les médias sociaux, les journaux locaux, des séances publiques, etc. Peu importe le moyen utilisé, la Société d'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean doit continuer son beau travail de transparence. Elle devrait prévoir un mécanisme de suivis auprès de la population particulièrement les cinq années suivant la mise en service de la mini-centrale, car le programme de suivis des impacts sur l'environnement se déroulera durant cette période.

**Recommandation #4** - *Utiliser la table de concertation du Comité de gestion du bassin versant de la rivière Ouiatchouan (CGRO) pour partager de l'information et s'assurer d'un suivi auprès des acteurs.*

## **Santé et la sécurité**

L'enjeu "sécurité" a été abordé convenablement dans l'étude d'impact sur l'environnement. Comme décrit dans la loi sur la sécurité des barrages, l'ouvrage proposé respectera les critères pour répondre à la classe des barrages à faible contenance<sup>6</sup>. Le projet sera réalisé selon les normes réglementaires de sécurité applicables dans la province de Québec.

La santé de la population a un lien direct avec la qualité de l'eau (voir l'enjeu : qualité de l'eau et des écosystèmes). Nous ne croyons pas que le projet ait un impact significatif sur la santé de la population.

## **Conclusion**

En conclusion, l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean aimerait encore une fois souligner le bon travail de consultation de la Société d'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean. Notre organisation a été sollicitée dès le début des activités et a été informée tout au long de l'élaboration du projet. Les préoccupations que nous formulons dans ce mémoire n'ont qu'un seul but : contribuer à faire un projet encore meilleur.

---

<sup>6</sup> **Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean** ; *Documentation relative à l'étude d'impact déposée au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs - Étude d'impact, rapport principal – Volume 1, (2011), p.2-13*

## **Bibliographie**

**Bureau d'audiences publiques sur l'environnement** ; *Projet de mise en valeur hydroélectrique de la rivière Oujatchouan au Village historique de Val-Jalbert - Séance tenue le 12 mars en soirée à Roberval*, 125 pages.

**MRC du Domaine-du-Roy** ; *Le relevé sanitaire des lacs Maggie, des Commissaires et Saint-Jean*, (2009), 234 pages.

**Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean** ; *Documentation relative à l'étude d'impact déposée au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs - Étude d'impact, rapport principal – Volume 1*, (2011).

**Suivi de la Politique de l'eau et bassin versant, Environnement Québec** ; *Gestion intégrée de l'eau par bassin versant au Québec : Cadre de référence pour les organismes de bassins versants prioritaires*, (2004), 26 pages.



"Fin du document"



ORGANISME  
DE BASSIN VERSANT  
LAC-SAINT-JEAN

**Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean**

1013, rue du Centre sportif

Normandin (Qc) G8M 4L7

Bureau : (581) 719-1212

Fax : (581) 719-1217

Courriel : [t.tremblay@obvlscstjean.org](mailto:t.tremblay@obvlscstjean.org)

Site Internet : [www.obvlscstjean.org](http://www.obvlscstjean.org)